



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2022

Procès-Verbal N° 2 / 2022- 2023

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Jean Marc ANSEMI, Damien BONNAL, Bernard BORG, Didier CAMPREDON, Annie CLUZEL, André DALMON, Joris DANGLES, Frédérique DAURES, Lilian GRIALOU, Marc GUITARD, Patrick MARITAN, Jean-Luc MARTIN, Grégory PASSENEAU, Damien PRADALIER, Vincent REGIS, Claude ROUX, Audrey VALAYER.

ABSENTS EXCUSES : Alexandre COUDERC, Lilian FABRE, Karine MAZET-HORTELANO, Laurent TREMOLET.

INVITES : Michel PERET, Benoit ROUTHE.

La réunion est ouverte par le Président Pierre BOURDET à 20 heures.

.....
Les procès-verbaux n° 11, 12 et 13 / 2021-2022 et 1/2022-2023 sont approuvés.

A l'orée de la nouvelle saison, le Président rappelle les règles de base du fonctionnement du CODIR.

Il insiste en particulier sur l'importance pour tous de participer aux réunions du CODIR.

Humilité, respect, bienveillance et équité doivent être la règle commune.

1 – LES COMMISSIONS

En préambule sera rappelée l'importance de publier les Procès-Verbaux des Commissions.

✓ LA C.D. DES LITIGES ET DISCIPLINE

Le 8 septembre 2022, Michel PERET a réuni un groupe de travail sur le thème des incivilités.

Etait étudiée, en particulier, la problématique des violences dont sont victimes les arbitres.

Le principe d'une aggravation des sanctions a été adoptée dès lors que les faits sont commis sur les arbitres.

Un compte rendu de la réunion a été publié sur Footclub.

✓ LA C.D. STATUT DE L'ARBITRAGE

Bernard BORG insiste sur la nécessité d'intégrer dans le fonctionnement de la Commission les membres de l'Antenne de LOZERE.

✓ LA C.D. PARTENARIAT ET EVENEMENTIEL

Patrick MARITAN rappelle la composition de la Commission.

Pierre BOURDET sera le communicant unique du DAF.

Les objectifs de la saison à venir seront :

- Développer le Club des Partenaires,
- Renforcer le catalogue des offres aux Partenaires,
- Redéfinir et développer la revue 12/48 (la sortie du prochain numéro est prévue pour novembre 2022).

✓ LA C.D. BENEVOLAT

Frédérique DAURES dresse le compte-rendu de la première réunion de cette Commission.

L'objectif est de mettre en avant et de récompenser les bénévoles à travers la remise de médailles, le Challenge MDS et la Journée des Bénévoles.

Toutes ces manifestations seraient regroupées dans une journée unique qui pourrait être fixée le 24 mars 2022.

✓ LA C.D APPEL

Claude ROUX organise une formation pour laquelle il a sollicité Michel PERET et Jean-Marc ANSELMI.

✓ LA C.D TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Lilian GRIALOU informe le CODIR qu'un nouveau membre, Henri PERSET, a rejoint la Commission.

Un certain nombre de stades reste à contrôler.

L'éclairage sera traité en priorité pour l'année à venir.

✓ LA C.D. GESTION DES COMPETITIONS

Les plannings sont établis, les compétitions ont commencé.

• GESTION DES COMPETITIONS FEMININES

Audrey VALAYER a pris cette Commission en charge.

Les équipes inscrites dans le Championnat Senior F. se répartissent sur 3 Départements (AVEYRON, CANTAL et LOZERE) comme suit :

- Une Poule de D1,
- 3 Poules de D2,

Soit un total de 35 équipes de Foot à 11, ce qui représente le 1^{er} Territoire de la Ligue Occitanie.

La question d'une éventuelle accession en Ligue n'est pas réglée.

Deux difficultés : l'organisation du Challenge Féminin et le problème du double surclassement des U17.

Chez les jeunes, la situation est la suivante :

- 18 équipes U15 F.
- 10 équipes en U18 F.

Les projets pour 2022/2023 :

1. La promotion du Foot Féminin à l'occasion de la rencontre RAF-Olympique Lyonnais du 4 février 2023.
2. La manifestation Octobre Rose fixée le 2 octobre 2022 avec l'organisation de tournois de sixte sur 3 sites MARVEJOLS, AUBIN et SALLES CURAN.

● **GESTION DES COMPETITIONS JEUNES**

Marc GUITARD décrit la nouvelle organisation des Championnats.

Un Challenge Territorial pour les U13, U15 et U17 a été mis en place avec le TARN et le TARN et GARONNE.

Il n'y a plus de U19 dans l'AVEYRON.

Le club de VILLEFRANCHE DE ROUERGUE a engagé une équipe U19 dans le TARN.

● **GESTION DES COMPETITIONS SENIORS**

Grégory PASSENEAU souligne le faible nombre des inscriptions dans le Challenge D5 et le Foot à 7.

✓ **LA C.D. DU STATUT DE L'EDUCATEUR**

Les conventions ont été adressées aux clubs.

Les réponses sont attendues pour le 15 octobre 2022.

La Commission se réunira après cette date.

✓ **LA C.D. DES FINANCES**

Damien PRADALIER présentera un bilan qui sera soumis au CODIR en novembre 2022.

✓ **LA C.D. MEDICALE**

Jean Luc MARTIN rappelle que 6 médecins ont accepté de travailler avec le DISTRICT AVEYRON FOOTBALL. Des difficultés existent en LOZERE.

✓ **LA C.D. ARBITRAGE**

Benoit ROUTHÉ dresse un état des lieux. Les chiffres dans l'AVEYRON :

- 109 arbitres en 2021-2022,
- 122 en 2022-2023,
- 18 arbitres ont arrêté (15%).

Une difficulté tient au nombre des arbitres sollicités par la Ligue (24 pour le WE du 17/18 septembre 2022).

Il faut alerter les Clubs sur leur responsabilité vis-à-vis de leurs Arbitres.

Le CODIR valide la proposition de la CDA de financer la formation des Arbitres Féminines qui devront s'engager pour deux ans

De manière générale, le constat est qu'il est nécessaire de renforcer la formation des arbitres.

✓ **LA C.D. DES DELEGUES**

Didier CAMPREDON va relancer cette Commission.

✓ **LA C.D. DES STATUTS ET REGLEMENTS**

La Ligue a publié de nouveaux textes qui seront à examiner lors d'un prochain Comité Directeur.

LES DEMANDES DE SOUS CLASSEMENT ET DOUBLE SURCLASSEMENT

On se reportera à l'Extrait du Procès-Verbal n°2 publié sur le Site du District le 23 septembre 2022.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 23 heures 20.

.....

Le Secrétaire Général,

J.M. ANSELMINI



Le Président,

P. BOURDET

